

VILLAGES DE JOIE

Septembre 2025/n° 274



DOSSIER

RENFORCER LES FAMILLES, PROTÉGER LES ENFANTS

L'ÉDITO DE BENJAMIN

« Je sais déjà exactement ce que je veux faire dans la vie. Depuis que je suis petit, j'ai envie de devenir mécanicien. »

GRÂCE À VOUS

Au Niger : des savoirs numériques pour préparer son avenir

PARCOURS

« J'aimerais aussi être dentiste référente en protection de l'enfance. »



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« Je m'appelle Benjamin*, j'ai 15 ans et j'habite au village d'enfants SOS depuis mes 3 ans. J'y ai grandi avec trois de mes frères et sœurs, mais ils sont grands maintenant et ont quitté le village.



© DR

Ce que j'aime ici, c'est la liberté qu'on nous donne. On peut vivre comme des enfants "normaux", sortir avec les copains, faire des balades... Durant mon temps libre à la maison, j'adore écouter de la musique et j'ai même appris à faire du mixage. Mon autre passion, c'est le vélo. D'ailleurs, cet

été, j'ai été en colonie de vacances à vélo. On est partis d'Angers pour aller jusqu'au mont Saint-Michel en

11 jours. Ensuite, avec les autres fratries de ma maison, on est allés passer une partie des vacances en Normandie avec notre éducatrice familiale. Elle nous emmène souvent en vacances avec elle, c'est cool.

J'aime bien aussi les activités qu'on fait au village. Toutes les deux semaines, on a des soirées "jeux de société". On est en petits groupes et on rigole bien. Mon jeu préféré, c'est *Kingdomino*. L'année dernière, j'ai eu l'occasion de participer au PEPS. J'ai pu faire de la randonnée, de l'équitation, des activités aquatiques... On était un super groupe, on s'est tout de suite tous soudés. Dès qu'il y avait un problème, on travaillait en équipe pour le résoudre. J'ai vraiment apprécié ça.

Là, je suis entré au lycée. Je suis déjà exactement ce que je veux faire dans la vie. Depuis que je suis petit, j'ai envie de devenir mécanicien. Un de mes grands frères fait de la mécanique, donc il a pu me montrer les bases. Et j'ai aussi récemment pu faire un stage dans un garage. »

* Par souci de confidentialité, le prénom de l'enfant a été modifié.

ACTUS

SOS VILLAGES D'ENFANTS DEVIENT UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Depuis près de 70 ans, SOS Villages d'Enfants agit en tant qu'association pour offrir à chaque enfant séparé de sa fratrie un cadre de vie stable, chaleureux et protecteur. Aujourd'hui, après avoir prouvé la force de notre projet social et de notre modèle d'accueil, nous devenons une **Fondation reconnue d'utilité publique**.

Cette nouvelle étape pour notre organisation montre la force de notre projet et sa reconnaissance d'utilité publique. Adopter le statut de fondation garantit la poursuite de notre développement, renforce la solidité et l'agilité de notre gouvernance, tout en confortant la rigueur et la transparence de sa gestion.

Cette évolution se traduit concrètement par une nouvelle gouvernance qui s'appuie sur des membres fondateurs, des personnes qualifiées, des donateurs et des entreprises.

Des jeunes et des salariés participeront au conseil d'administration pour enrichir notre réflexion collective.

En devenant fondation, nous affirmons notre **volonté de répondre aux défis croissants de la protection de l'enfance**, en accueillant davantage de fratries dans un cadre de type familial, et en innovant pour mieux répondre aux besoins de chaque enfant.

Ce que nous avons été en tant qu'association, nous le restons en tant que fondation : engagés, solidaires et tournés vers l'avenir. ■

UN NOUVEAU VILLAGE D'ENFANTS SOS EN CONSTRUCTION À PLUMELIN !

Après Sarzeau en 2024, c'est au tour du futur village d'enfants SOS de Plumelin, également situé dans le Morbihan, d'entrer en phase de construction. Le 4 juin dernier, la première pierre a été posée en présence



des équipes de SOS Villages d'Enfants, d'élus locaux, de futurs salariés, de donateurs et de nombreux partenaires du territoire.

Ce deuxième village dans le département accueillera, d'ici fin 2026, trente-sept enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, dans sept maisons familiales, complétées par une maison des familles et un espace de transition pour les adolescents.

Le projet s'inscrit dans une dynamique territoriale forte, portée par le département du Morbihan et soutenu avec enthousiasme par la commune de Plumelin et ses partenaires. ■

SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.

Des exemples porteurs de promesses pour l'avenir.

BURKINA FASO

Hawa se dit désormais « épanouie » et se projette plus sereinement dans l'avenir. Mère isolée de deux enfants elle peinait à faire face aux dépenses du foyer, de l'alimentation aux soins de santé, en passant par la scolarité. Soutenue par le village d'enfants de Ouagadougou, elle a bénéficié dans le cadre du programme ARPEJ (Approche Régionale pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse) d'une formation sur la gestion d'un budget, et reçu des ustensiles de cuisine (marmites, plats thermos, vitrine pour exposition...) qui lui ont permis de s'installer à son compte comme traiteur. À l'avenir, « *mon souhait serait de former à la restauration d'autres jeunes filles en situation de précarité* », confie-t-elle.

MADAGASCAR

« *Il est essentiel d'avoir des personnes qui croient en nous* », confie **Lalina**. Comme **Mikanto**, **Narindra** et 50 autres enfants du village d'enfants de Vontovrona, la fillette a participé à un atelier de développement personnel animé par des professionnels et des conseillers en orientation. La première séance comportait des activités axées sur la connaissance et l'estime de soi, pour que les enfants puissent s'imaginer un bel avenir et travailler en ce sens. Lors de la deuxième séance, ils ont déployé leurs talents en créant un objet : tissage, vannerie, décorations à partir de matériaux recyclés. « *Peut-être qu'un jour, nous pourrions vendre nos créations. Mais avant, nous devons encore progresser !* », s'est amusée Narindra, illustrant ainsi parfaitement la réussite de l'atelier.

FRANCE

« *On fait plein de choses et ça apprend des choses aux autres. Ce matin je me suis réveillée, je savais que je voulais parler de ce sujet.* » **Maëlyne** évoque l'article qu'elle va rédiger dans *Kidi-plume* le journal du village d'enfants SOS de Châteaudun. Ce projet a été lancé par Virginie, éducatrice scolaire, pour permettre à certains enfants confrontés à des difficultés scolaires de se réconcilier avec l'écrit, de savoir qu'il existe un espace où ils peuvent s'exprimer et être entendus, de développer des compétences... « *Ça m'intéresse et c'est bien. J'ai déjà parlé des lapins, j'ai déjà fait des recettes parce que mon papa et moi on aime bien cuisiner* », témoigne aussi **Quentin**.

RENFORCER LES FAMILLES, PROTÉGER LES ENFANTS

Protéger les enfants en soutenant sa famille : voilà comment résumer l'objectif des programmes de renforcement de la famille (PRF) déployés par SOS Villages d'Enfants en France et dans le monde.

La Convention internationale des droits de l'enfant est claire : un enfant ne doit pas être séparé de ses parents, sauf si les autorités compétentes estiment que c'est nécessaire pour sa protection et dans son intérêt supérieur. Lorsque cette séparation s'impose, il est essentiel que l'enfant soit accueilli dans un cadre qui respecte ses besoins et son histoire. Ce double impératif guide les actions de SOS Villages d'Enfants en France et dans le monde.

Dans certaines situations, avec un peu d'aide au bon moment, on peut éviter qu'une séparation n'ait lieu. C'est tout le sens des programmes de renforcement des familles (PRF) que développe SOS Villages d'Enfants, en France comme à l'international avec ses associations partenaires. Ces programmes n'ont pas vocation à accueillir les enfants, mais à accompagner les familles en difficulté, à leur domicile, pour que les enfants puissent continuer à grandir auprès d'eux. Ces programmes élaborés en lien avec les États, les départements ou les partenaires locaux s'adaptent aux contextes spécifiques de chaque pays. Les spécificités d'une famille vivant en France ne sont pas celles d'une famille au Togo ou au Bénin. Néanmoins, partout dans le monde, les professionnels des PRF partagent un même objectif : améliorer le quotidien des enfants en s'appuyant sur les forces déjà présentes chez les parents et sur leur envie de construire un avenir meilleur pour leur famille. Partout, notre boussole reste la même : l'intérêt supérieur de l'enfant, comme le souligne Rémy Meurant, responsable du PRF dans le nord de la France.

Les programmes de renforcement des familles regroupent sous une même appel-

lation des actions diversifiées. En France, le PRF s'inscrit dans le dispositif de prévention et de protection de l'enfance et concourt à aider les responsables légaux à exercer pleinement leurs responsabilités parentales. À l'international, ces programmes s'appuient plus largement sur trois piliers : l'appui à la parentalité, l'accès à la santé et à l'école et l'appui des communautés.

EN FRANCE, AGIR EN AMONT POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS À RISQUE

Avec près de 70 ans d'expérience dans la protection de l'enfance, notre association met maintenant son savoir-faire au service de la prévention. Grâce à l'expérience acquise dans l'accompagnement des fratries et le soutien des parents, nos équipes ont développé une solide expertise en matière de parentalité. Cela leur permet d'accompagner les familles dont les liens sont fragilisés.

Le programme de renforcement des familles de SOS Villages d'Enfants a ouvert en 2017 dans le Nord. Aujourd'hui, ce sont 77 familles qui sont suivies, soit environ 130 enfants. Ces accompagnements sont mis en place pour protéger les enfants et leur permettre de grandir le plus sereinement possible dans un environnement stable.

Pour cela, les professionnels des PRF se rendent directement dans les familles. Ils accompagnent les parents pour les aider à repérer certains comportements qui peuvent poser un problème, et les encouragent à adopter des attitudes positives qui favorisent le développement et l'épanouissement de leurs enfants. La moitié des familles concernées est volontaire pour y prendre part. Dans les autres cas, cet accompagnement est imposé

par la justice. « *Nous apportons à ces familles un soutien psychologique et éducatif pour les aider à se remettre en mouvement* », explique Emmanuelle Flomet, psychologue clinicienne du programme.

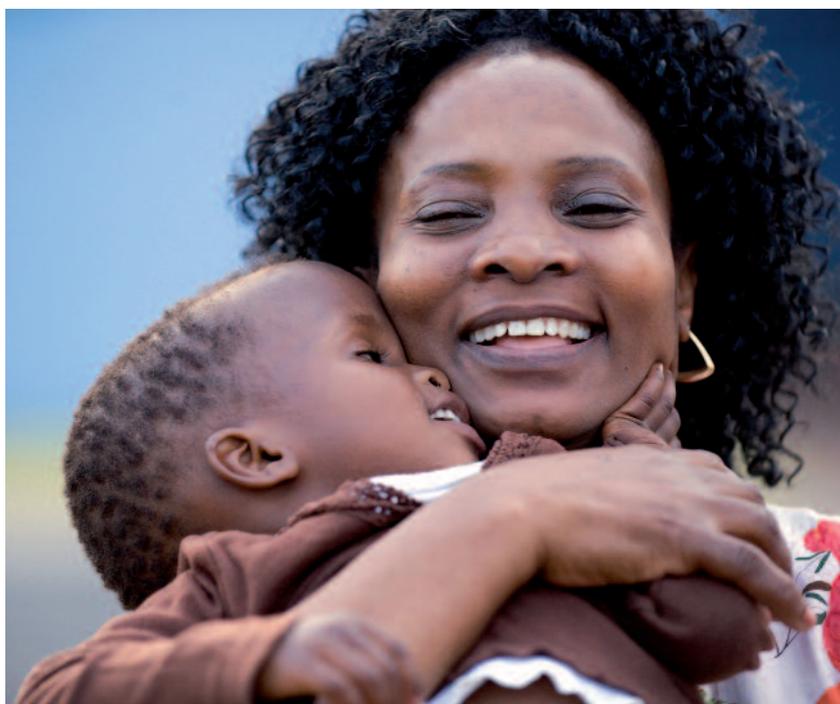
Les douze éducateurs, dont quatre ont des compétences spécifiques sur l'accompagnement des plus petits, interviennent deux fois par semaine au domicile des familles. Ils sont notamment présents lors de moments clés du quotidien : repas, devoirs, lever ou coucher des enfants... Ce soutien dure de six mois à un an, une période pendant laquelle différents professionnels vont accompagner la famille : éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale familiale, etc. À chaque fois, les professionnels adaptent leur accompagnement aux besoins spécifiques de chaque enfant.

« *Toutes les familles aidées ont vécu des traumatismes importants dans leur enfance*, ajoute Rémy Meurant, chef de service au PRF Nord. *Dans leur vie de parents, cela se traduit par des négligences, des incapacités à apporter une sécurité affective à leurs enfants, ou encore par des comportements violents dont ils ne réalisent pas toujours la gravité. Ils ne savent pas comment bien prendre soin de leur enfant, souvent parce que leur propre histoire a été traumatique. Par exemple, un parent qui ne sait pas laver son enfant a parfois lui-même été victime d'abus durant ce type de moment dans son enfance.* »

Ces familles ont souvent perdu confiance en leurs capacités parentales, après avoir vécu des situations difficiles avec les services sociaux. L'équipe des PRF s'attache justement à reconstruire cette confiance, en valorisant les compétences existantes. Comme le souligne le chef de service, les parents ne sont pas seulement accompagnés : ils sont pleinement acteurs de leur propre parcours et des changements qu'ils mettent en place.

ACCOMPAGNER LES TOUT-PETITS

En 2020, l'équipe du PRF a mis en place de nouvelles méthodes d'accompagnement spécialement pensées pour les tout-petits, de la naissance à 3 ans. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique nationale autour des 1 000 premiers jours de l'enfant, portée notamment par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, qui rap-



© iStock

pelle que « *les premières années de la vie sont celles où l'on construit les fondations de la sécurité affective.* » « *L'arrivée d'un enfant est souvent un moment de réactivation des troubles vécus dans leur enfance pour ces parents*, commente Rémy Meurant. *Nos actions viennent les soutenir pour que cette étape dans leur vie ne se transforme pas en épreuves. Pour cela nous nous appuyons sur nos trois éducatrices de jeunes enfants aidées d'une auxiliaire puéricultrice, ainsi que sur nos deux psychologues.* »

Pour aider toutes ces familles — jeunes parents ou non — les psychologues utilisent notamment deux outils : le génogramme ⁽¹⁾ et la ligne de vie ⁽²⁾. « *Ces outils aident les familles à mieux comprendre les blessures du passé, parfois transmises de génération en génération, et à avancer pour les dépasser.* », explique Emmanuelle Flomet. Ces temps d'échange construits sur mesure pour chaque parent avec la psychologue et l'éducateur référent, permettent à chacun de mieux comprendre son histoire familiale et la place qu'il y occupe. « *L'objectif est que chaque membre de la famille puisse se réapproprier son vécu et qu'au final, la famille dans son ensemble se perçoive différemment et parle d'elle-même autrement, plus positivement. C'est une condition essentielle pour éviter les phénomènes fréquents de répétition des traumatismes,*

des négligences ou des maltraitances. » Ce travail psychologique avec les parents va leur permettre de se rendre plus disponibles psychologiquement pour leurs enfants, et ainsi créer et développer le lien et la sécurité affective dont ils ont besoin.

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES FAMILLES

Pour toutes leurs interventions, les professionnels disposent aussi depuis plusieurs années d'un véhicule qu'ils appellent le « Camping-CARE » (care = "soin" en anglais) qui leur permet de se rendre auprès des familles plutôt que de les contraindre à se déplacer dans les bureaux des professionnels. « Grâce à ce bureau thérapeutique mobile, qui va à la rencontre des familles, le rôle du psychologue devient plus accessible, plus proche et moins impressionnant », commente Rémy Meurant. Le véhicule permet aussi d'organiser des « road trips », au cours desquels les éducateurs et les psychologues se rendent avec les familles sur des lieux importants de leur vie : maternité, première école, première nourrice... « Cela permet de faire remonter des souvenirs traumatiques enfouis, en mobilisant tous les sens. Ces souvenirs peuvent être à l'origine de difficultés dans le rôle de parent. Une fois identifiés, ils peuvent être travaillés avec l'accompagnement des professionnels », détaille Emmanuelle Flomet.

RENFORCER LES FAMILLES DANS LE MONDE : UNE RÉPONSE DURABLE POUR PROTÉGER LES ENFANTS

En France, les programmes de renforcement des familles (PRF) s'inscrivent dans le cadre des mesures de prévention et de protection de l'enfance. Ils permettent de protéger les enfants sans les éloigner de leur famille. Ils consistent en une intervention éducative menée auprès des parents et de l'enfant par des professionnels spécialisés. À l'international, ils aident les parents à renforcer leurs compétences pour offrir à leurs enfants un cadre de vie stable et bienveillant. Cela passe par un accompagnement adapté à ces familles vulnérables, et un soutien

concret au quotidien. Néanmoins, en plus de cet appui fourni afin de renforcer les compétences éducatives des parents, deux autres piliers viennent compléter ces programmes : garantir l'accès à l'éducation pour chaque enfant et s'appuyer sur les communautés locales pour construire des solutions durables.

Au Togo, l'association met en place des formations pour sensibiliser les parents aux droits de l'enfant et renforcer leurs compétences parentales. Ces formations conduisent souvent à une prise de conscience chez les parents, qui transforment leur manière d'exercer la parentalité et de gérer leur foyer.

« Avant, je n'avais pas une bonne compréhension de la vie de couple et de l'éducation des enfants. Je reconnais que j'étais un mari et un papa trop dur. Je ne permettais pas à ma femme d'exercer une activité » témoigne Koffi Guedje. Ce père de famille de 39 ans vit au Togo avec ses quatre enfants et son épouse.

Jusqu'alors, le couple ne savait ni comment diversifier ses sources de revenus, ni comment bien gérer les ressources du foyer. « Nous manquions d'objectifs pour nous-mêmes et pour nos enfants ; on vivait au jour le jour, dans la pauvreté. » Grâce au PRF, sa femme a lancé un petit commerce de vente de sel. Koffi raconte que cette initiative a transformé la vie de toute la famille. « Nous avons suivi des formations sur la communication dans la famille, la participation des enfants aux prises de décisions, l'importance des relations égalitaires au sein du foyer... Ces nouvelles connaissances m'ont aidé à améliorer mon comportement. » Au Togo, les PRF ont accompagné 769 familles vulnérables, comme celle de Koffi, apportant ainsi espoir et changement durable à 2 874 enfants et jeunes.

Au Togo comme au Bénin, les équipes de SOS Villages d'Enfants s'investissent chaque jour auprès des familles en situation de vulnérabilité. Albert Djidohokpin, coordinateur de programmes, précise que l'accompagnement peut prendre des formes variées comme le développement des compétences parentales sur des sujets comme l'hygiène,



la santé, la nutrition, la connaissance des droits des enfants entre autres ou un soutien psychologique lorsque les épreuves de la vie ont entraîné des traumatismes. « Les formations nous ont permis de renforcer nos compétences parentales notamment sur l'éducation à la sexualité, la gestion des émotions, l'estime de soi ou encore le développement des enfants et des adolescents. Ces apprentissages nous aident à mieux accompagner nos enfants et à prévenir les difficultés qui pourront survenir au cours de l'enfance ou de l'adolescence », complète Rachelle Ezin, participante au PRF du village d'enfants SOS de Dassa-Zoumè. Mis en place en 2004, le PRF du Bénin a déjà soutenu 435 familles, soit 2 780 enfants. « Les familles que nous soutenons vivent des situations difficiles, précise Albert Djidohokpin. Il s'agit de familles où l'un des parents, voire les deux, est décédé, où les adultes sont malades, sans emploi, et peinent à donner trois repas par jour à leurs enfants... »

« Ma vie a basculé le jour où j'ai perdu mon mari. Après sa mort, tout est devenu difficile. Je n'arrivais plus à payer la scolarité de mes cinq enfants ni leurs soins de santé. J'étais perdue, sans repères », raconte Brigitte N'Kana. Accompagnée pendant six ans, elle affirme que ce soutien a été « une véritable lumière » dans la vie de sa famille.

Une réalité que l'on retrouve aussi à Madagascar. « Ces familles sont particulièrement vulnérables ; certaines sont proches du sans-abrisme et toutes risquent, à terme,

de ne plus pouvoir prendre en charge leurs enfants », confirme Setra Victor Randriamanana, chef de service pour l'association sur l'île. « Le premier objectif est donc d'éviter les abandons, en leur garantissant l'accès aux services sociaux de base : nutrition, soins, éducation, mais aussi documents administratifs », complète Rija Rajaonarison, responsable de la qualité des programmes.

L'ACCÈS À L'ÉCOLE, UN DROIT POUR GRANDIR

Ces situations d'extrême pauvreté ont des conséquences directes sur le respect des droits des enfants au sein des familles. Ces parents n'ont parfois pas assez d'argent pour offrir plus d'un repas par jour à leurs enfants. Ils peuvent être obligés de retirer leurs enfants de l'école et de les faire travailler pour aider la famille.

« En 2022, sur 87 enfants accompagnés, 35 n'allaient pas à l'école parce que les parents n'avaient pas les moyens de payer les frais de scolarité », se souvient Rija Rajaonarison. Au Bénin, l'école est gratuite, mais Albert Djidohokpin constate que, l'association doit souvent payer les fournitures pour que les enfants puissent étudier. « En 2018, j'envisageais de retirer mes aînés de l'école pour qu'ils travaillent dans les champs », raconte Brigitte N'Kana, pas peu fière d'ajouter qu'aujourd'hui, son fils Israël a obtenu son CAP au lycée technique industriel. « Je prévois de financer sa scolarité l'année pro-

chaîne pour qu'il poursuive ses études. Son grand frère, Hippolyte, est parti il y a trois mois en Guinée équatoriale, après avoir obtenu un emploi. »

Pour favoriser la scolarisation des enfants, l'un des leviers essentiels des programmes de renforcement des familles est d'améliorer les revenus du foyer. Cela passe par la création d'activités génératrices de revenus (AGR). Les familles sont soutenues grâce à des formations, un soutien financier, du matériel ou encore l'accès au microcrédit... « *J'ai appris à fabriquer du savon et j'ai reçu 50 000 francs CFA (environ 75 €) pour démarrer, se souvient Brigitte N'Kana. « On m'a aussi formée à la gestion de mon budget, à faire des tontines (des crédits entre pairs, N.D.L.R.). Grâce à ma bonne gestion, j'ai pu agrandir mon activité. Aujourd'hui, je tiens un petit commerce qui marche bien. Je vends des graines d'arachide, du ciment au kilo, de l'huile végétale... Maintenant, mes enfants mangent trois repas par jour et reçoivent les soins nécessaires. Je suis fière. »*

Au Togo, Manzoulmani Egbam, 40 ans, couturière, a pour sa part été formée à la gestion d'une petite entreprise et participe aux groupements villageois d'épargne et de Crédit (GVEC). « *Avant l'arrivée du projet, notre situation était difficile. Mon mari est malade et handicapé, et je n'arrivais pas à subvenir aux besoins de la famille ni à scolariser et à soigner nos deux filles. Grâce au GVEC, j'ai pu développer mes activités agricoles et d'élevage domestique. »* Elle retient aussi sa formation sur les droits des enfants, l'autonomie des femmes et la participation. Très engagée, elle est aujourd'hui membre active du du Parlement des femmes et du Comité de protection des enfants. Elle a contribué à l'élaboration de leurs plans d'action. « *Mon engagement a conduit les autres membres du Parlement des femmes du Parlement des femmes à m'élire "Femme Leader" en 2023 et, aujourd'hui, je suis la présidente du Comité de protection des enfants dans notre village. »*

L'APPUI SUR LA COMMUNAUTÉ, AUTRE PILIER CENTRAL DES PRF

« Sans le travail avec les communautés, notre action serait bien moins efficace »,

explique Albert Djidohokpin. « *Dans chaque commune, une quinzaine de communautés sont concernées. Les familles que nous accompagnons font partie de ces communautés. Les équipes interviennent pour suppléer l'État et pour mettre en place des filets sociaux. »* Concrètement, cela peut se traduire par la création de salles de classe ou la mise en place de services de santé en partenariat avec les autorités locales ou nationales.

La sensibilisation aux droits des enfants est également menée auprès des communautés, afin de renforcer les mécanismes de protection des enfants. Au Togo, Issifou Ali-Bidjowe souligne que les PRF viennent renforcer les systèmes de soutien social existants, pour construire une réponse locale durable aux besoins des enfants vulnérables et de leur familles. Comme le rappellent les responsables malgaches, « *si la communauté n'est pas protectrice, le renforcement des familles que nous mettons en place ne tiendra pas, une fois l'accompagnement de SOS Villages d'Enfants terminé. »*

Qu'ils soient déployés en France ou à l'international, les programmes de renforcement des familles (PRF) partagent une même conviction : chaque parent, s'il est soutenu avec respect et bienveillance, peut devenir le premier protecteur de son enfant. En agissant au plus près des réalités familiales, en valorisant les ressources existantes, en renforçant les compétences parentales, économiques et psychosociales, les PRF contribuent à prévenir les séparations évitables, à restaurer la confiance et à construire des environnements stables et sécurisants pour les enfants. Ce travail, mené main dans la main avec les communautés et les institutions, permet de briser les cycles de vulnérabilité et d'ouvrir des perspectives durables. Car protéger un enfant, c'est aussi croire en la capacité de sa famille à se reconstruire et à lui offrir un avenir. ■

1 - Le génogramme est un schéma de la famille, une sorte d'arbre généalogique plus complet, qui inclut des informations importantes sur les relations entre les membres (événements marquants, conflits, maladies...)

2 - La ligne de vie représente chronologiquement les événements importants de la vie d'une personne depuis sa naissance. Elle permet de prendre du recul et de faire le point sur ses réussites et ses échecs.



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org



L'ESSENTIEL 2024



Née en 1956 dans le nord de la France, à partir d'une idée qui a vu le jour en Autriche en 1949, SOS Villages d'Enfants France offre à des frères et sœurs sans protection parentale un cadre de vie familial et l'assurance d'une relation affective et éducative stable auprès d'une mère ou d'un père SOS.

Apolitique, non confessionnelle et reconnue d'utilité publique depuis 1969, SOS Villages d'Enfants France est engagée en protection de l'enfance en France et dans une vingtaine de pays dans le monde.

SOS Villages d'Enfants France est membre de la Fédération internationale des Villages d'Enfants SOS. Présente dans 137 pays et territoires, la fédération accompagne 7,7 millions de bénéficiaires et compte 553 villages d'enfants à travers le monde. La fédération a une voix consultative à l'UNESCO et au Conseil économique et social de l'ONU.



SOS Villages d'Enfants est membre du Don en Confiance depuis 1992, et soumise à des contrôles internes et externes.

LA MISSION DE NOTRE ASSOCIATION

En France et dans le monde, SOS Villages d'Enfants agit pour les enfants en danger via l'accueil au sein de villages SOS, des programmes de renforcement des familles, et des dispositifs d'éducation ou de formation professionnelle.

L'association accueille plus de 1 600 enfants et jeunes au sein de 20 villages SOS en France. Elle a ouvert début 2024 son vingtième village SOS à Cusset (Allier). Dans le monde, elle soutient plus de 40 villages des associations sœurs membres de la fédération internationale, répartis dans une vingtaine de pays.

Notre organisation s'implique également dans le débat public en plaidant pour défendre une approche par les droits de l'enfant et garantir l'effectivité de ces droits pour les enfants confiés à la protection de l'enfance.

NOS TROIS FONCTIONS



NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Défendre, promouvoir et mettre en œuvre les droits de l'enfant ;
Appréhender la fratrie comme une ressource pour l'enfant ;
Porter une vision confiante et positive dans les capacités des enfants ;
S'engager à répondre aux besoins de chaque enfant ;
Œuvrer dans la solidarité internationale.

NOTRE GOUVERNANCE

L'assemblée générale, composée de membres adhérents, élit le conseil d'administration. Ce dernier prend toutes les décisions nécessaires au fonctionnement de l'association et en détermine la politique générale.

Daniel Barroy est président du conseil d'administration depuis le 13 juin 2015. Isabelle Moret assure la direction générale depuis juin 2018.

L'association s'est dotée d'un comité d'éthique et des risques, qui s'assure du respect des valeurs fondatrices et de la philosophie de l'association. Il constitue une instance collégiale qui conduit une veille active sur la prévention des risques.

La commission des finances fait quant à elle des propositions, prépare les projets de budgets et des comptes annuels, et exerce une fonction de contrôle interne.

20

VILLAGES D'ENFANTS SOS



43 000

BÉNÉFICIAIRES DE NOTRE SOUTIEN
DANS LE MONDE (PARENTS, ENFANTS
ET JEUNES)



3

VILLAGES D'ENFANTS SOS
EN CONSTRUCTION



968 ETP

DONT 305 RECRUTÉS SUR L'ANNÉE

41,6 M€

REÇUS DE LA GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC



3

VILLAGES D'ENFANTS SOS
INAUGURÉS



1 653

ENFANTS ET JEUNES
ACCOMPAGNÉS



23

ASSOCIATIONS SŒURS
SOUTENUES DANS LE
MONDE



723

PARTICIPANTS À NOS
FORMATIONS



L'anniversaire des 20 ans du village d'enfants SOS de Sainte-Luce-sur-Loire



La publication du recueil « Ecrire avec, écrire pour » conçu avec 59 enfants et jeunes de nos villages d'enfants SOS



La rénovation du village d'enfants SOS de Tahoua au Niger



Troisième année de soutien auprès des familles vulnérables en Ukraine

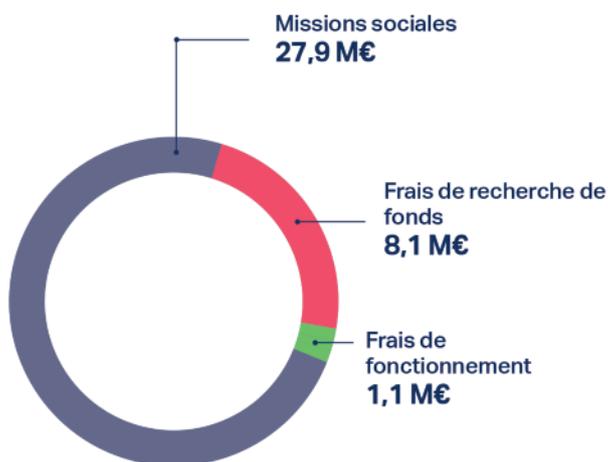


La pose de premières pierres des futurs villages d'enfants SOS de Besançon, Sarzeau et de l'Isle-sur-Doubs

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

	EXERCICE 2024	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. Produits liés à la générosité du public	40 641	40 641
2. Produits non liés à la générosité du public	5 279	0
3. Subventions et autres concours publics	68 453	0
4. Reprises sur provisions et dépréciations	479	0
5. Utilisation des fonds antérieurs	945	945
TOTAL	115 797	41 585
CHARGES PAR DESTINATION		
1. Missions sociales	101 164	27 895
2. Frais de recherche de fonds	8 536	8 072
3. Frais de fonctionnement	1 175	1 113
4. Dotations aux provisions et dépréciations	1 979	- 0
5. Impôts sur les bénéfices	162	- 0
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 274	2 274
TOTAL	115 290	39 354
EXCÉDENT OU DÉFICIT	506	2 231

COMPTÉ D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



Financement des missions sociales :

- Missions sociales en France : 6,1 M€

En complément des financements reçus des départements, améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et des jeunes en proposant des projets innovants

- Missions sociales dans le monde : 21,8 M€

Soutenir les associations SOS Villages d'Enfants partenaires à l'international dans leurs actions : accueil en villages d'enfants, et programmes de santé, d'éducation ou de renforcement familial

- Frais de recherche de fonds : 8,1 M€

Frais engagés pour rechercher et traiter les dons et libéralités. L'association investit pour la recherche de nouveaux donateurs afin de financer ses missions sociales et la construction des nouveaux villages

- Frais de fonctionnement : 1,1 M€

Charges pour le fonctionnement général de l'association. Le Conseil d'administration est vigilant au niveau de ces charges qui restent stables.

Le modèle économique de l'association est basé sur un double financement :

- Les prix de journée versés par les départements qui nous confient les enfants pour assurer le fonctionnement des villages d'enfants à hauteur d'environ 90 %. Ces prix de journée sont inscrits dans le Compte de résultat par origine et destination dans la rubrique « subventions et autres concours publics ».
- Un financement par la générosité du public : dons, legs et mécénats. Ces fonds permettent de réaliser nos missions sociales à l'international (principalement Madagascar, Mali, Togo, Arménie...), de

soutenir notre développement en France à travers la construction de nouveaux villages d'enfants SOS et de déployer des programmes innovants pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants et des jeunes.

Le contexte économique et géopolitique instable de l'année 2024 a eu pour impact un recul de la générosité du public à hauteur de 7 %. Malgré cela, l'association a réussi à stabiliser son niveau d'engagement dans le monde à 23,7 M€.

Les missions sociales en France ont augmenté de 7 M€ en raison du développement de l'activité. En effet, l'ouverture progressive du village des Tout-Petits dans le Nord, des nouveaux

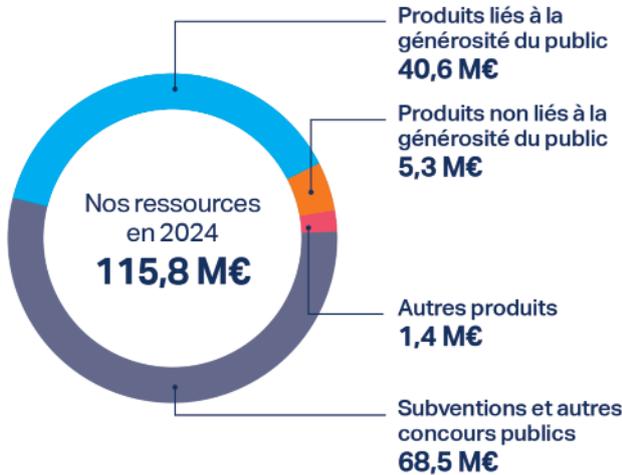
villages SOS de Fontcouverte en Charente Maritime, de Cusset et de Commeny dans l'Allier ont généré des financements complémentaires des départements et permis d'accueillir plus de 100 nouveaux enfants. Par ailleurs, l'association s'est engagée dans une démarche RSO et a renforcé l'approche sensible aux traumatismes par la formation de ses équipes et le développement d'un réseau de partenaires.

En résumé, **la part des ressources au profit des enfants reste stable cette année à 91,24 € pour 100 € reçus** de la générosité du public et des conseils départementaux.

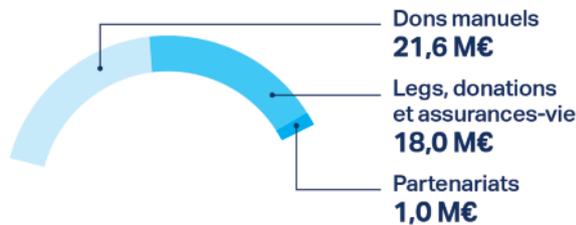
La légère hausse des frais d'appel et de traitement de fonds a été compensée par la baisse des coûts de fonctionnement.

RESSOURCES

Nos ressources sont de 115,8 M€ en 2024 et sont essentiellement composées des prix de journée reçus des conseils départementaux pour notre activité en France (58 %) et des produits issus de la générosité du public (35 %), principalement composé des dons (53 %) et des legs (44 %). Les « subventions et autres concours publics » sont composés pour 67,8 M€ des prix de journée versés par les départements à l'association.

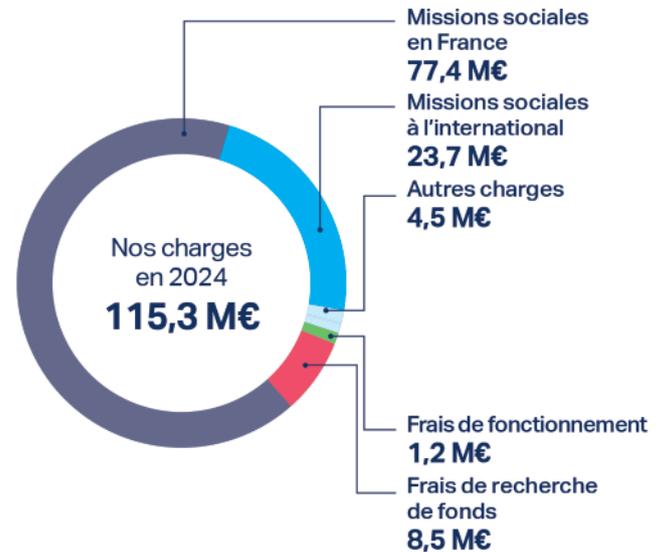


Détails des produits liés à la générosité du public 40,6 M€



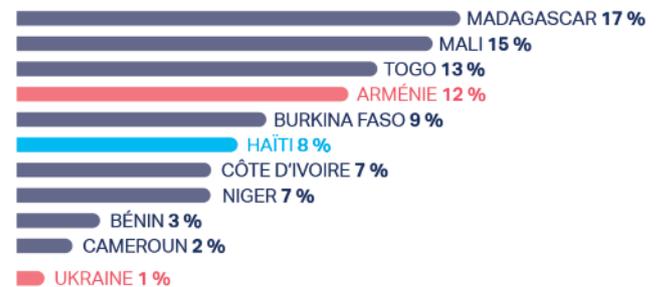
UTILISATION DES RESSOURCES

Les missions sociales ont représenté en 2024 un coût de 101,2 M€ réparti comme suit : 76,5% en France et 23,5 % à l'international.



RÉPARTITION DE NOS ACTIONS À L'INTERNATIONAL

La répartition de nos actions dans le monde est stable entre 2023 et 2024.



EMPLOI DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils départementaux, 91,24 € vont au profit des enfants.



EMPLOI DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Sur 100 € reçus de la seule générosité du public en 2024 (collecte et libéralités),



- Missions sociales en France et dans le monde
- Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, charges et frais de personnel sur gestion des legs et du service donateurs
- Frais de fonctionnement et provisions

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF (EN K€)	2024	PASSIF (EN K€)	2024
I. ACTIF IMMOBILISÉ	109 805	I. FONDS PROPRES	87 242
II. ACTIF CIRCULANT	66 243	II. FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	23 374
		III. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 909
		IV. DETTES	57 523
TOTAL GÉNÉRAL	176 048	TOTAL GÉNÉRAL	176 048

POLITIQUE DE RÉSERVE

Au 31 décembre 2024, les réserves de SOS Villages d'Enfants, figurant au bilan dans la rubrique « Fonds propres », s'élèvent à 68,8 M€, en hausse de 6,7 M€ (dont 6 M€ provenant du résultat 2023). Ces réserves permettent la construction de nouveaux villages d'enfants SOS, à hauteur de 19,9 M€ compris dans ces 68,8 M€, notamment deux villages SOS dans le Morbihan et deux villages dans le Doubs qui ouvriront progressivement à partir de la fin de l'année 2025.

Conformément à sa politique, l'association actualise chaque année une réserve prudentielle qui s'établit à 27,5M€ à fin décembre 2024 et qui est comprise dans les 68,8 M€ cités plus haut. Cette réserve permet de faire face aux aléas (baisse de collecte, inflation...) et correspond à une année de charges pour les actions dans le monde et en France, non financées par les départements. Cette réserve est garantie par des placements financiers en bons de capitalisation.

CONTRÔLE, ÉVALUATION ET TRANSPARENCE

Certification des comptes

SOS Villages d'Enfants veille à la rigueur et à la transparence de l'utilisation des fonds qu'elle reçoit. Ses comptes sont certifiés chaque année par le cabinet EY (Ernst & Young), commissaire aux comptes indépendant. Les bailleurs publics institutionnels, tels que l'AFD ou la DCI Monaco, réalisent également des audits réguliers sur les projets menés à l'international par l'association. Chaque année, SOS Villages d'Enfants publie l'intégralité de ses comptes annuels et les met à disposition dans son rapport financier, accessible librement sur son site internet www.sosve.org.

Fédération SOS Villages d'Enfants International

La fédération a un rôle d'organisation, de suivi et de contrôle de l'action des associations nationales qui en sont membres. Elle assiste SOS Villages d'Enfants France pour garantir la qualité des programmes, de l'accompagnement des enfants, la transparence et la rigueur des flux financiers et l'utilisation des fonds.

Contrôle qualité

En tant qu'acteur de la protection de l'enfance, l'association a l'obligation de procéder à une évaluation régulière de son activité et de la qualité des prestations qu'elle délivre. Cette évaluation est menée tous les cinq ans par un organisme externe accrédité par la Haute Autorité de Santé.

SOS Villages d'Enfants mène en continu des démarches internes visant à améliorer la qualité de l'accueil. Parmi celles-ci figurent : la mise en œuvre de la politique associative de

protection des enfants destinée à garantir leur sécurité, l'organisation d'espaces de participation des enfants, tant au niveau local que national, le déploiement de formations à destination des professionnels dès leur prise de poste, ainsi que la mise en place d'outils et de dispositifs de contrôle permettant l'harmonisation des pratiques, la coordination des interventions et la traçabilité de l'accompagnement.

Les projets soutenus dans le monde bénéficiant de cofinancements institutionnels (Agence française de développement, Union européenne et gouvernement princier de Monaco) sont également suivis par l'équipe de la Direction des programmes internationaux, qui participe au développement et à la coordination des projets mis en œuvre (conception, suivi, évaluation, reporting). La majorité d'entre eux font en outre l'objet d'une évaluation et d'un audit financier externe.

SOS Villages d'Enfants France verse chaque année une cotisation à la Fédération SOS Villages d'Enfants International, qui permet à cette dernière d'assurer le suivi et le contrôle de l'action des associations nationales, dont elle garantit la qualité, ainsi que la transparence de l'utilisation des fonds.

Audit interne

L'association dispose d'un plan d'audits annuels effectués au siège et au sein des établissements par des auditeurs internes. Ces derniers coordonnent le dispositif de gestion des risques de l'association et effectuent un suivi des audits externes.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Les comptes 2024 de SOS Villages d'Enfants France ont été certifiés sans réserve par le cabinet Ernst & Young.

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports – moral, annuel et financier – de l'année 2024, disponibles sur le site internet de l'organisation et sur simple demande : www.sosve.org

NOUS JOINDRE

8 villa du Parc de Montsouris 75014 Paris

Tél. : 01 55 07 25 25

contact@sosve.org

www.sosve.org

Merçi de votre confiance !



OFFRIR AUX ENFANTS EN DANGER UNE VIE DE FAMILLE EN HÉRITAGE

Un questionnaire en ligne **pour mieux vous accompagner dans votre projet de transmission**

Rien n'est plus personnel et intime que la transmission, et construire son projet de générosité n'est pas toujours facile. Cela demande une longue réflexion, et surtout des conseils bienveillants d'experts de la transmission de patrimoine.

Pour vous accompagner au mieux dans cette démarche, nous vous proposons de répondre à quelques questions portant sur votre situation personnelle, familiale, ainsi que votre projet. En fonction des réponses que vous aurez bien voulu partager avec nous, **une première consultation personnalisée vous sera proposée.**



Pour découvrir comment offrir aux enfants en danger une vie de famille en héritage, rendez-vous sur www.sosve.org/mon-questionnaire-legs/

SOS VILLAGES D'ENFANTS

Une question ?

Équipe Relation Testateurs
01 55 07 25 42 | legsetdonations@sosve.org

1 QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ?

Moins de 50 ans

Entre 50 ans et 60 ans

Entre 61 ans et 70 ans

Entre 71 ans et 80 ans

Plus de 81 ans

Je ne souhaite pas répondre

Rapportez une précision

< Retour

Suivant >

L'édito de Daniel Barroy PRÉSIDENT



© Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants

Dans les villages d'enfants SOS, la rentrée n'est jamais une simple formalité. Elle se prépare bien en amont, dans chaque maison familiale, avec chaque enfant. On choisit les fournitures scolaires ensemble, on parle des inquiétudes, on lance de nouveaux projets. C'est un temps de rituels partagés, mais aussi d'attention : pour que chaque enfant aborde cette nouvelle étape avec confiance, entouré de repères solides.

Dans ce numéro, nous avons choisi de vous parler de nos programmes de renforcement des familles (PRF), des dispositifs de prévention conçus pour aider les familles fragilisées à rester unies. En effet, tous les enfants que nous accompagnons ne vivent pas dans des villages d'enfants SOS. Certains grandissent dans des familles qui, face à des difficultés économiques, sociales ou personnelles, ont besoin d'un accompagnement pour préserver un cadre familial protecteur. Pour prévenir les séparations lorsque cela est dans l'intérêt de l'enfant, nous déployons ces programmes en France comme à l'international.

Ces dispositifs visent à soutenir les familles en intervenant au cœur de leur quotidien. L'objectif est de travailler avec les parents pour valoriser leurs ressources, restaurer leur confiance et consolider leur rôle éducatif. Une approche globale, ancrée dans la proximité, pour soutenir les liens, apaiser les tensions, et construire avec les familles des solutions concrètes et durables.

Enfin, ce numéro inclut *L'Essentiel* de notre activité 2024. Il témoigne de notre volonté d'agir avec exigence, au service des enfants, et avec le souci constant de bien utiliser les ressources que vous nous confiez avec tant de générosité.

En cette rentrée, je vous remercie très sincèrement de rester à nos côtés.

AU NIGER : DES SAVOIRS NUMÉRIQUES POUR PRÉPARER SON AVENIR

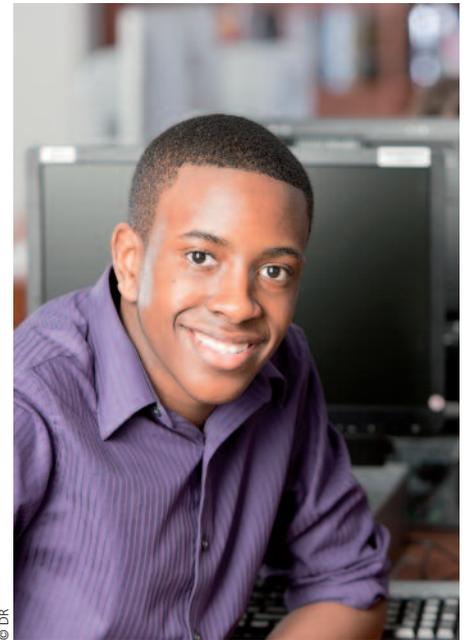
Le projet « Village numérique » donne aux enfants et aux jeunes les compétences numériques essentielles pour accéder à la formation et à l'emploi et construire leur avenir professionnel.

Pour étudier, s'informer ou construire son avenir professionnel, les outils numériques sont devenus incontournables. Au Niger, pourtant, de nombreux jeunes ne disposent pas encore des moyens ni des connaissances pour tirer parti du numérique dans leur parcours éducatif et professionnel.

C'est pour répondre à ce défi que le projet « Village numérique » a été lancé à Niamey. Grâce à la mise à disposition de matériel informatique, de connexions internet et de formations, les enfants, les jeunes, les familles SOS et les communautés avoisinantes vont pouvoir acquérir des compétences numériques pour favoriser leur développement personnel et professionnel.

Pour les jeunes, les formations ont lieu après l'école, par groupes de 11 adolescents. Une salle est entièrement dédiée à ces apprentissages. « *Il est vrai que les 14-15 ans sont parfois tentés d'aller faire un match de foot plutôt que de s'installer derrière l'ordinateur, mais les plus grands comprennent bien l'importance de cette initiation* », sourit Abdoul Malik Moumouni, formateur indépendant mandaté par l'association. En effet, les compétences qu'elle leur fournit auront un impact direct sur leurs chances d'intégrer une école, une formation professionnelle ou un emploi.

Concrètement, ces jeunes ont tout à découvrir. « *J'ai appris beaucoup de choses, comme la saisie, créer un dossier ou un document, comment insérer une image dans un document ou effectuer une recherche sur Google pour faire des exposés* », énumère Hassane Zouweiba, 17 ans, qui n'oublie pas de citer la possibilité de communiquer avec ses amis grâce aux réseaux sociaux. Des formations en design graphique et en webmarketing viennent



© DR

également compléter l'offre proposée aux jeunes. « *Cette formation m'a déjà permis de renforcer mon CV et mon employabilité. Il me sera plus facile de trouver des jobs d'été dans le domaine de l'informatique. D'ici la fin de la formation, j'espère aussi améliorer mes exposés en classe avec Word, Excel et PowerPoint* », ajoute-t-il.

Le formateur, qui intervient dans d'autres structures nigériennes, souligne que c'est l'une des premières fois qu'il forme un public si jeune. « *En général, on m'appelle pour former des étudiants qui découvrent soudainement l'absolue nécessité de maîtriser la suite Office. Ces enfants prennent donc de l'avance.* » Et certains voient déjà loin, comme Mahamadou Aboubacar Abdoul Kadri, 19 ans, qui vit dans un foyer pour jeunes adultes. « *Je souhaite devenir financier ou fiscaliste. La formation aura un impact considérable sur ma vie personnelle et professionnelle.* » ■

NIKY VEUT PRENDRE SA PART POUR AIDER LES ENFANTS

Confiée très jeune en protection de l'enfance, Niky a trouvé, au village d'enfants SOS de Persan, de solides bases pour construire sa vie.

« **L**orsque je suis arrivée au village d'enfants de Persan, j'avais 5 ans. J'étais petite, mais je me souviens qu'Isabelle, ma mère SOS, m'a serrée dans ses bras et que nous nous étions promenés en forêt avec les enfants de l'autre fratrie de la maison, qui venaient eux aussi d'arriver. J'avais eu peur la première nuit. J'étais redescendue dans le salon et Isabelle avait su me rassurer. »

Ces bribes de souvenirs d'enfance seraient anecdotiques si elles ne marquaient pas une rupture forte avec sa vie d'avant. Niky a aujourd'hui 21 ans. Elle espère un jour devenir dentiste. Un destin bien loin de celui qui aurait pu l'attendre.

Originaires d'Haïti, ses parents sont venus en France, espérant y avoir une meilleure vie. La jeune femme n'a pas le souvenir de maltraitances, mais sait que son père et sa mère, avec lesquels elle n'est plus en contact, souffrent de lourds problèmes psychiatriques. Elle raconte avoir grandi dans un cadre de vie précaire, logeant souvent à l'hôtel ou chez des connaissances, quand elle n'était pas à la rue. « Mes parents vivaient de petits boulots non déclarés, ne prenaient pas soin de nous et ne nous apportaient pas beaucoup d'amour. »

Niky a vécu six mois en foyer avant de rejoindre le village d'enfants SOS de Persan. Avec son grand frère et sa grande sœur, respectivement âgés de six et de quatre ans de plus qu'elle, elle fait partie des premiers enfants accueillis dans ce village SOS qui venait à peine de sortir de terre. À son arrivée, Niky a trouvé auprès d'Isabelle l'affection qui lui avait tant manqué. « Et



puis nous avons vu beaucoup de médecins. Nous avons vite compris que les personnes qui nous entouraient voulaient vraiment prendre soin de nous », raconte la future dentiste.

Niky n'a eu qu'une seule éducatrice familiale, aujourd'hui retraitée, qu'elle considère « comme sa mère ». « Isabelle était aimante, mais c'était aussi quelqu'un qui savait être ferme quand il le fallait, se souvient la jeune femme. Elle nous a offert un cadre structurant, mais n'avait pas peur de montrer son affection et nous a intégrés à sa vie personnelle. Nous connaissons ses enfants, qui venaient souvent au village. Je continue à la voir régulièrement ; c'est quelqu'un d'important pour moi. »

CELLE QUE JE SUIS AUJOURD'HUI

La loyauté, le respect et la fraternité sont les grandes valeurs que Niky a héritées de sa mère SOS. « Elle était

très ouverte d'esprit. Elle venait du nord de la France, moi, d'Haïti, et les enfants de l'autre fratrie, du Bangladesh. Nous nous sommes enrichis de nos trois cultures respectives. Isabelle nous cuisinait des quiches au maroilles, mais nous allions également dans les marchés africains de Château Rouge, à Paris, pour découvrir des aliments qui étaient, pour elle aussi, plus "exotiques". »

L'éducatrice familiale a également aidé les enfants à se forger leurs propres opinions en les intéressant à l'actualité, aux questions de société, et en encourageant Niky à intégrer l'Espace en village de consultation des jeunes (EVCJ), une instance qui permet aux enfants accueillis par l'association de contribuer à l'amélioration du fonctionnement des villages. Une expérience « extraordinaire », dit-elle, qui l'a aidée à gagner en confiance. « Je sais à présent que si j'étais restée au foyer ou étais repartie vivre chez mes parents, je ne serais pas celle que je suis aujourd'hui : celle qui étudie, qui a des projets de vie... »

Niky a quitté la maison familiale de Persan à ses 18 ans, bac en poche, pour commencer ses études à Paris. Elle, qui a toujours été bonne élève, suit un double cursus : une licence Santé et société et une

mineure Accès santé qui lui permettra d'intégrer les filières médicales de l'Université de Paris. Elle vit dans un appartement du Crous de Paris. Elle s'était préparée à cette indépendance, mais reconnaît qu'elle rencontre encore aujourd'hui des difficultés pour gérer parfaitement son budget ou effectuer certaines démarches administratives. « Mais le plus compliqué, c'est peut-être la solitude. Nous passons d'une vie entourée d'enfants et d'adultes à une vie en solo ; ce n'est pas simple. »

Pour accompagner les jeunes dans cette phase de transition, l'association dispose d'une politique d'accompagnement des jeunes. Elle permet de les soutenir dans leurs projets, d'être là pour eux en cas de difficulté et de s'engager à ce qu'aucun d'entre eux ne quitte le village sans solution adaptée.

La jeune femme s'accroche, portée par son objectif de devenir un jour

pédodontiste, autrement dit chirurgien-dentiste spécialiste des soins aux enfants. « J'aimerais aussi être dentiste référente en protection de l'enfance. Je sais que le suivi médical est difficile à mettre en place pour les enfants confiés. J'aimerais beaucoup prendre ma part pour améliorer cela. » ■



Je sais aujourd'hui que si j'étais restée au foyer ou si j'étais repartie vivre chez mes parents, je ne serais pas celle que je suis aujourd'hui : celle qui étudie, qui a des projets de vie...

INFOS PARTENAIRES

CEWE S'ENGAGE POUR LA SANTÉ MENTALE

CEWE a renouvelé son engagement solidaire aux côtés de SOS Villages

d'Enfants. Du 16 juillet au 17 août, 2 centimes d'euro ont été reversés à notre association pour chaque tirage photo commandé sur le site internet, l'application ou le logiciel de création CEWE.

À travers ce produit-partage, CEWE soutient le projet SOS CARE, un dispositif essentiel pour un accompagnement et une prise en charge personnalisés des traumatismes au sein de nos villages d'enfants SOS.

DES CUISINES POUR MIEUX GRANDIR, AVEC CUISINELLA

D'ici quelques jours, les premiers enfants poseront leurs valises au village SOS de Sarzeau.

Ils y découvriront

des maisons chaleureuses, équipées de cuisines pensées comme de vrais lieux de vie, grâce au soutien fidèle de Cuisinella. Depuis 2009, chaque cuisine vendue dans un magasin du réseau Cuisinella permet de financer l'aménagement ou la rénovation de ces espaces essentiels au quotidien des enfants.

LA FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DONNE UN NOUVEL ÉLAN AU PEPS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Fondation d'Entreprise

Grâce à son soutien pérenne et son engagement renouvelé à nos côtés, la Fondation Société Générale permet à SOS Villages d'Enfants de faire grandir le Programme d'Epanouissement par le Sport (PEPS). En 2025, 80 enfants ont pu vivre des stages sportifs pensés pour les aider à se reconstruire, à retrouver confiance et à s'ouvrir aux autres. Un partenariat fort, pour faire du sport un véritable levier de résilience.

L'INVITÉE DE MARIE-ANNE JUBRÉ

« POUR TRANSFORMER DES VIES »

Anita, donatrice de longue date, a choisi d'aider le village d'enfants SOS de Khouloum, au Mali. Un lieu cher à son cœur.

« **J'**ai eu plusieurs vies », sourit Anita, 60 ans. Née aux Pays-Bas, elle a fait de Paris son port d'attache depuis trois décennies. Elle y travaille aujourd'hui comme commerciale d'une multinationale de la chimie. Un monde bien différent de celui de son début de carrière comme créatrice de mode. « *J'avais ma propre boutique où je créais des robes de soirée, de mariage, et des vêtements pour la télévision nationale.* » Anita a ensuite travaillé dans le secteur de la décoration d'intérieur à Londres et à Paris. « *J'ai hérité de mon père sa passion pour la capitale française.* »

Une autre commune lui est particulièrement chère : Kayes, au Mali. « *Le village de Khouloum dans la région de Kayes est très pauvre et un peu oublié par les autorités* », déplore notre donatrice. C'est son conjoint, cuisinier de profession et Malien de naissance, qui lui a fait découvrir son pays au début des années 2000. Pour aider la population de à Kayes, le couple a créé deux associations caritatives, une aux Pays-Bas, une en France. Construction de puits, soutien à des projets agricoles, microcrédits, mise en place de systèmes d'irrigation... leurs actions ont transformé des centaines de vies. Mais, en 2016, la disparition de son compagnon a brutalement interrompu l'aventure. « *C'est lui qui supervisait les chantiers, parlait les dialectes, avait les contacts. Devoir mettre fin à cette mission m'a beaucoup peiné.* »

Anita a décidé de léguer ses biens à l'association, au profit du village d'enfants SOS de Khouloum. « *Je ne*

suis malheureusement pas devenue maman et, avec ce don, c'est mon histoire avec le Mali qui perdurera. Les jeunes Maliens sont extraordinaires. Les aider à bâtir leur avenir me rend très heureuse. »

Anita dit garder de bons souvenirs de son enfance, tout particulièrement de sa relation avec son père, qui travaillait pour les douanes, et de sa maman, mère au foyer et très active dans le monde associatif. « *Pouvoir rester avec ses frères et sœurs quand on est séparé de ses parents doit être un tel soulagement ! Je suis admirative de ce que font les associations SOS Villages d'Enfants en France et ailleurs dans le monde ; c'est tout simplement incroyable.* »

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
Diplômée notaire,
Responsable
Legs et relations
philanthropiques.



Tél. : 01 55 07 25 42

Legsetdonations@sosve.org

8 villa du Parc de Montsouris – 75 014 PARIS

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(e) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F8E5LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.